

(1)

( N° 28. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1849.

---

Crédit supplémentaire de 78,000 francs au budget du Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1848.

---

### EXPOSÉ DES MOTIFS.

---

MESSIEURS,

Le crédit alloué au budget du Ministère des Affaires Étrangères pour primes de construction de navires a été de 35,000 francs pour chacun des exercices 1846 et 1847 ; il a été réduit à 20,000 francs pour les exercices 1848 et 1849.

Jusqu'en 1849, il a été suffisant pour subvenir aux primes instituées par la loi du 7 janvier 1837. Mais, en 1849-1850, par suite d'un plus grand nombre de mises en construction, il sera de beaucoup au-dessous des dépenses à effectuer. Ainsi qu'on le peut voir par le relevé ci-joint (arrêté au 1<sup>er</sup> octobre dernier), des navires qui, suivant les déclarations reçues, doivent être lancés en 1849-1850, cette insuffisance est dès à présent de 77,870 francs, en admettant, comme il convient de le faire, que les navires construits seront en très-grande partie doublés et chevillés en métal, ce qui implique le payement de la prime la plus élevée (30 francs par tonneau).

Le Gouvernement vient donc, Messieurs, vous présenter un projet de loi destiné à mettre à sa disposition une somme de soixante-dix-huit mille francs indispensable pour satisfaire aux engagements pris par la loi de 1837 envers les constructeurs de navires de mer.

Il n'échappera, d'ailleurs, à personne que, s'il résulte de cette allocation une dépense plus forte de ce chef que dans les dernières années, cela dénote, par contre, une progression bien marquée et très-satisfaisante de nos armements maritimes et de notre commerce sous pavillon national. La marine marchande belge, en effet, n'est pas restée stationnaire : en 1844-1845 elle n'atteignait pas le chiffre de 22,000 tonneaux ; au 1<sup>er</sup> janvier 1849 elle atteignait à peu près celui de 29,000 tonneaux ; et comme, d'après les déclarations de mises en construction de navires avec jouissance de primes, dès à présent parvenues au Gouvernement,

14 navires d'une capacité d'environ 4,000 tonneaux doivent encore être lancés en 1849-1850, le tonnage de la marine belge s'élèvera prochainement au chiffre de 35,000 tonneaux; on le répète, un tel résultat dédommage amplement du surcroît de dépense, car les avantages attachés à une marine marchande sont incontestables et n'ont pas besoin d'être développés.

Au surplus, ainsi que cela résulte du projet de loi, il n'y a pas, en fait, de charge plus grande pour le trésor; et l'on pourra subvenir à la dépense au moyen de sommes restées disponibles et sans emploi sur divers articles du budget du Ministère des Affaires Étrangères pour l'exercice de 1848.

Il me reste, Messieurs, à vous demander un vote prompt du projet de loi qui vous est présenté; il importe que les intéressés reçoivent sans retard ce qui leur est dû aux termes de la loi.

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

C. D'HOFFSCHMIDT.

---

## PROJET DE LOI.

---

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir salut;

Sur la proposition de Nos Ministres des Affaires Étrangères  
et des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à  
la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur  
suit :

### ARTICLE PREMIER.

Les crédits ouverts au budget du Département des Affaires  
Étrangères, pour l'exercice 1848, sont diminués, savoir :

Chap.	II.	Art.	3.	France . . . . .	fr. 12,388 03
	"		II.	" 6. Italie . . . . .	21,250 00
	"		II.	" 11. Danemarck . . . . .	2,500 00
	"		II.	" 12. Espagne . . . . .	652 78
	"		II.	" 17. Suède . . . . .	15,000 00
	"		VII.	" 1. Écoles de navigation . . . . .	105 02
	"		VII.	" 2. Chambre de commerce . . . . .	869 15
	"		VII.	" 3. Frais divers et encourage- ments au commerce. . . . .	36 05
	"		VII.	" 4. Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles etc. . . . .	20 00
	"		VI.	" 5. Primes pour construction de navires . . . . .	86 00
	"		VIII.	" 5. Pilotage. . . . .	<u>23,072 99</u>
Ensemble soixante-dix-huit mille francs . . . . .					ci. 78,000 00

### ART. 2.

La somme de soixante dix-huit mille francs retranchée au  
budget de 1848, servira à compléter le payement des primes  
pour construction de navires de mer pendant les années 1849  
et 1850, et sera ajoutée au chap. VII, art. 31 du budget de 1850.

Donné à Laeken, le 10 décembre 1849.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

*Le Ministre des Finances,*

FRÈRE-ORBAN.

*Le Ministre des Affaires Étrangères,*

C. D'HOFFSCHMIDT.

LISTE DES NAVIRES DE MER EN CONSTRUCTION AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1849.

DATE DE LA DÉCLARATION DE MISE EN CONSTRUCTION.	NOM DU NAVIRE.	TONNAGE PRÉSUMÉ.	MONTANT DE LA PRIME.		LIEU DE CONSTRUCTION.	ÉPOQUE PROBABLE DE L'ACHÈVEMENT.
			Si le navire n'est pas double et chevillé en métal. 44 francs par tonneau.	Si le navire est dou- ble et chevillé en métal. 30 francs par tonneau.		

## NAVIRES DÉCLARÉS DEVOIR ÊTRE LANCÉS EN 1849.

21 décembre 1847	Léon . . . . .	174	4,176	5,220	Ostende . . . . .	1849 ou 1850
27 décembre 1848	Joseph . . . . .	186	3,744	4,680	Anvers . . . . .	1849 ou 1850
20 janvier 1849	Clémence . . . . .	115	2,760	3,450	Ostende . . . . .	1849
9 avril »	Packet . . . . .	260	6,000	7,500	Anvers . . . . .	»
17 id. »	Le Gouverneur . . . . .	500	7,200	9,000	Baesrode . . . . .	»
7 mai »	Abulfaragas . . . . .	230	6,000	7,500	Tête de Flandre . . . . .	»
	TOTAUX . . . . .	1,245	29,880	37,550		
	A imputer pour complément de prime au navire Van Dyck		2,920	2,920		
	Crédit de l'exercice 1849 disponible au 1 <sup>er</sup> oct. 1849 (a).		0	0		
	Déficit probable sur l'exercice de 1849 . . . . . fr.		32,800	40,270		

## NAVIRES DÉCLARÉS DEVOIR ÊTRE LANCÉS EN 1850.

26 novembre 1847	Bellone . . . . .	560	8,640	10,800	Anvers . . . . .	1850
30 juillet 1849	Gaston . . . . .	160	5,840	4,800	Gand . . . . .	»
20 août »	Mathilde . . . . .	220	8,280	6,600	Ostende . . . . .	»
17 septembre »	Europe . . . . .	370	8,880	11,100	Boom . . . . .	»
3 juillet »	Gouv. B <sup>on</sup> A. de Vrière	200	4,800	6,000	Bruges . . . . .	»
30 mai »	Le Prophète . . . . .	160	5,840	4,800	Ostende . . . . .	»
28 février 1848	Bonne-Espérance . . . . . (Actuellement Henri-Joseph.)	450	10,800	13,500	Boom . . . . .	»
	TOTAUX . . . . .	1,920	46,080	57,600		
	Crédit de 1850 . . . . .		20,000	20,000		
	Insuffisance dès à présent connue pour 1850 . . . . .		26,080	37,600		

(a) Ce crédit de 20,000 francs est absorbé par les primes payées pour les navires déjà construits et lancés.